



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22/05/2025

FRANCE 2030 : ICC IMMERSION ACCÉLÈRE LA PROJECTION À L'INTERNATIONAL DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES (ICC) FRANÇAISES AVEC TROIS NOUVEAUX PROGRAMMES AUX ÉTATS-UNIS, EN ALLEMAGNE ET EN INDONESIE-SINGAPOUR.

Rachida Dati, ministre de la Culture, Laurent Saint-Martin, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du commerce extérieur et des Français de l'étranger, avec Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, lancent trois nouveaux programmes culturels « ICC Immersion » à destination des États-Unis, de l'Allemagne et de l'Indonésie & Singapour.

UN DISPOSITIF STRATÉGIQUE AU CŒUR DU VOILET CULTURE DE FRANCE 2030

Le programme ICC Immersion s'inscrit dans le *continuum* de soutien à l'export des Industries Culturelles et Créatives (ICC) développé par le ministère de la Culture et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Financé dans le cadre du plan France 2030, ICC Immersion est opéré pour le compte de l'Etat par l'Institut français et Business France, avec l'appui de la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts). Il repose sur l'expertise conjointe des deux opérateurs, du ministère de la Culture, du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de son réseau diplomatique et culturel.

ICC Immersion offre aux entreprises lauréates une connaissance approfondie des marchés ciblés, un accompagnement dans la définition de leur stratégie au regard des spécificités locales et une immersion au sein de l'écosystème du territoire concerné afin de susciter les opportunités d'affaires.

TROIS NOUVEAUX MARCHÉS À FORT POTENTIEL DE DÉPLOIEMENT POUR LES ENTREPRISES FRANÇAISES

ICC Immersion étend aujourd'hui son action à trois nouveaux marchés majeurs :

- **États-Unis** : Le programme cible spécifiquement le design et le jeu-vidéo, deux secteurs emblématiques de l'innovation culturelle et du savoir-faire français. Cette orientation reflète la volonté de renforcer la présence française sur le premier marché mondial de la création et de la consommation culturelle, en offrant aux entreprises sélectionnées une immersion sur mesure et des opportunités de partenariats de haut niveau.



- **Allemagne** : Ce programme, dédié aux technologies culturelles, notamment l'intelligence artificielle, et à la muséographie innovante, vise à consolider la position de la France au cœur de l'Europe et à créer des synergies durables avec des acteurs et institutions allemands reconnus pour leur excellence.
- **Indonésie-Singapour** : À travers un format régional, ce programme souhaite capter la dynamique de l'Asie du Sud-Est, où la demande culturelle et numérique connaît une croissance rapide. Il ouvre de nouveaux horizons aux entreprises françaises sur ces marchés à fort potentiel.

Les informations détaillées et les modalités de candidature sont disponibles sur le site de l'Institut français : <http://www.institutfrancais.com/fr/offre/icc-immersion>

UN IMPACT MESURABLE ET UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Depuis son lancement fin 2022, ICC Immersion a déployé 17 programmes (dans 15 pays¹) et accompagné plus de 150 entreprises, avec à la clé des signatures de contrats et de nouveaux partenariats.

En 2024, 87 entreprises ont été accompagnées, permettant de concrétiser 58 projets pour plus de 7 M€ de chiffre d'affaires et d'identifier plus de 156 opportunités d'affaires représentant un potentiel estimé à 34 M€. Les secteurs les plus représentés sont la création numérique, les technologies immersives et la muséographie.

Au regard des crédits publics investis, l'effet de levier estimé est à ce jour de 1 à 3 (1 € investi pour 3 € de chiffre d'affaires réalisé).

ICC Immersion favorise par ailleurs les coopérations et le partage de bonnes pratiques entre les entreprises et suscite des dynamiques communes à l'export très utiles pour gagner en visibilité et en efficacité sur des marchés internationaux très concurrentiels.

Rachida Dati, ministre de la Culture, déclare : « ICC Immersion incarne notre engagement fort pour le développement international de nos industries culturelles et créatives. En ciblant des marchés stratégiques et en renforçant les capacités de nos entreprises, ce programme illustre notre ambition de faire de la Culture un levier majeur de croissance économique et d'influence. »

Laurent Saint-Martin, ministre délégué, chargé du commerce extérieur et des Français de l'étranger, déclare : « Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a fait de la promotion des industries culturelles et créatives (ICC) françaises à l'international une des priorités de sa diplomatie culturelle. Cette mobilisation a débouché sur des moyens inédits et des outils adaptés pour accompagner les ICC françaises dans l'ensemble du réseau culturel français à l'étranger, soutenant plus de 300 projets ICC pour un budget de plus de 60 M€ sur la période 2023-2024. Je me réjouis que ce programme ICC Immersion, mis en œuvre par nos opérateurs l'Institut français et Business France et impliquant sur le terrain notre réseau diplomatique, s'ouvre à 3 nouvelles destinations majeures pour l'export des ICC françaises : Etats-Unis, Allemagne et Indonésie-Singapour. J'encourage toutes les entreprises culturelles et créatives en recherche de nouvelles opportunités sur ces marchés à Osez l'Export via l'accompagnement de l'Equipe France. »

Contacts presse :

Ministère de la Culture - service.presse@culture.gouv.fr

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - presse.dcp@diplomatie.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement - presse.sgpi@pm.gouv.fr

Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts) – antoine.pacquier@caissedesdepots.fr

¹ Afrique du Sud, Arabie Saoudite, Australie, Canada, Corée du Sud (2 éditions), Danemark & Suède, Émirats Arabes Unis (2 éditions), Espagne, Inde, Israël, Italie, Mexique, Royaume-Uni, Taïwan (2 éditions). En mai 2025, trois nouveaux programmes viennent enrichir cette dynamique : États-Unis, Allemagne, Indonésie & Singapour.

Institut français - neguine.mohsseni@institutfrancais.com

Business France - severine.decarvalho@businessfrance.fr

À propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.info.gouv.fr/france-2030>

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

A propos de l'Institut français

L'Institut français est l'opérateur pivot du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture dans la mise en œuvre la politique culturelle extérieure de la France.

Ses missions sont le soutien et l'animation du réseau de coopération et d'action culturelle français à l'étranger ; l'accompagnement des créateurs et créatrices et des industries culturelles et créatives françaises dans leur développement à l'échelle internationale ; le renforcement du dialogue entre les cultures et les sociétés ; et enfin la promotion de la langue française et du plurilinguisme.

www.institutfrancais.com / @IFParis

A propos de Business France

Business France est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France.

Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires. Elle gère et développe le V.I.E (Volontariat International en Entreprise). Business France dispose de près de 1 500 collaborateurs situés en France et dans 55 pays. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires. Depuis janvier 2019, dans le cadre de la réforme du dispositif public d'accompagnement à l'export, Business France a concédé l'accompagnement des PME et ETI françaises à des partenaires privés sur les marchés suivants : Belgique, Hongrie, Maroc, Norvège, Philippines et Singapour.

Pour plus d'informations : www.businessfrance.fr @businessfrance www.businessfrance.fr / @businessfrance